

Pro Senectute : pour la vieillesse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **14 (1984)**

Heft 6

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

PRO Pour la Vieillesse SENECTUTE

SECRETARIATS CANTONAUX:

Genève, 5, place de la Taconnerie (022) 21 04 33
Lausanne, 51, rue du Maupas (021) 36 17 21
La Chaux-de-Fonds, 53, av. L.-Robert (039) 23 20 20
Bienna, 8, rue du Collège (032) 22 20 71
Delémont, 49, avenue de la Gare (066) 22 30 68
Tavannes, 4, rue du Pont (032) 91 21 20
Fribourg, 26, rue Saint-Pierre (037) 22 41 53
Sion, 7, rue des Tonneliers (027) 22 07 41

VAUD

Assemblée générale annuelle

Pro Senectute Vaud a tenu son assemblée générale annuelle le 30 mars au Casino de Montbenon, sous la présidence du professeur Jean Wertheimer, président, et en présence d'un grand nombre de personnalités parmi lesquelles l'ancien conseiller d'Etat Pierre Aubert, le municipal André Piller, le préfet R. Lambercy, etc.

Assemblée importante et enthousiaste. Elle permit d'apprécier le développement des activités de la Fondation pour la Vieillesse sur territoire vaudois. Divers rapports furent présentés par les chefs de services, après que le directeur, M. Daniel Girardet, eut dressé le bilan du dernier exercice et se soit livré à d'intéressantes considérations sur l'avenir, déclarant notamment: «Au sujet du développement des services, je pense que la condition essentielle est de pouvoir démontrer en permanence que les mandats qui nous sont confiés sont exécutés à la satisfaction des autorités et de la population. Ces mandats, très larges, touchent à la condition générale d'existence des retraités et des personnes âgées: souci d'une retraite et d'une vieillesse de qualité, et défense des intérêts des personnes économiquement défavorisées.»

M. Girardet poursuivit son exposé en «espérant que l'aide des autorités à des institutions privées reconnues d'utilité publique demeurerait un élément permanent de la conception sociale très libérale de notre pays».

Or, l'équilibre financier des comptes d'exploitation est rendu difficile par le fait que les subventions fédérales ne couvrent que partiellement les dépenses des services. Cet équilibre «ne sau-

rait être trouvé que dans une solidarité des aînés entre eux, soit des plus aisés au profit des plus modestes...»

Aide et conseil

M. René Quenon, responsable du service aide et conseil, releva que «l'effort de décentralisation s'est poursuivi et commence à porter ses fruits dans le sens qu'un plus grand nombre de communes ont été touchées par notre consultation. «Aide et conseil, dans le cadre de la loi sur les prestations complémentaires, répartit une subvention de près d'un demi-million de francs pour ses tâches d'aide individuelle dans le canton».

Le nombre des interventions du service, de 7379 en 1982, a passé à 8801 pour un montant de Fr. 371 716.—. 2000 consultations ont été données dans les centres Pro Senectute Vaud ou à domicile. Sans parler de près de 7000 appels téléphoniques! 380 nouveaux dossiers ont été ouverts. Précisons que pour les décisions financières dépassant Fr. 300.—, une commission présidée par M. Robert Fuchs, et composée de M. J.J. Luzio et de deux collaborateurs, statue une fois par mois pour les cas compliqués et ceux relatifs aux assurances maladie et aux assurances sociales. Les moyens auxiliaires ont fait, à eux seuls, l'objet de 2000 demandes.

Aide au foyer

Mme D. Genhart, responsable de ce service, précise que «chaque secteur, au total 17, bénéficie d'une responsable qui participe avec clairvoyance au maintien à domicile de 120 à 180 personnes âgées, et planifie le travail de 25

à 30 aides. En 1983 les responsables ont effectué 4930 visites ou enquêtes à domicile». Effectif total: plus de 500 aides au foyer. Rappelons le rôle de l'aide à domicile: une multitude de tâches ménagères qui apportent l'assistance où elle est désirée et nécessaire. «Nous exigeons des aides, poursuit Mme Genhart, qu'elles soient des femmes responsables, à la recherche de contacts et de relations humaines et que les travaux ménagers ne rebutent pas».

Loisirs

Jean Carrel énuméra ensuite les activités du service des loisirs. Le ski de fond, notamment, a vu la participation de plus de 300 personnes en 83-84. C'est une des quatre disciplines proposées par la Fédération de gymnastique des aînés, les autres étant la gymnastique, la natation et la danse folklorique. Environ 5000 personnes sont concernées par les activités de la Fédération vaudoise que dirige Mme Juliette Durussel, avec l'aide d'un comité très actif.

Ce fut ensuite l'évocation des activités très variées et séduisantes de la commission «Va et redécouvre ton pays» qui a permis en 1983 à 1555 personnes de participer à des excursions, à 1995 aux soupers aux chandelles et à 334 à des séjours de vacances et de Nouvel an. Jean Carrel évoqua aussi la Fédération vaudoise des Clubs d'aînés et la jeune Fédération romande, le succès remporté par le yass, les chorales d'aînés, au nombre de 14, les ateliers supervisés par Lise-Luce Baudin, les trois centres de jour, toutes activités dont «Aînés» a l'occasion de parler au cours de l'année. A noter que 1984 verra la naissance d'un nouveau Centre de jour à Chavannes.

Presse et relations publiques

Mme Jacqueline Mayor exposa l'activité de son service: «Dans le seul canton de Vaud, nous travaillons avec une

quarantaine de journaux et de journalistes indépendants avec lesquels nous entretenons des relations amicales très suivies.» Conclusion du rapport: «Nous mettons tout en œuvre pour que le service de presse contribue à défendre les intérêts du 3^e âge, favorise la compréhension et le dialogue au sein de la population et, surtout, donne des personnes âgées une image objective et sympathique».

Après quoi Mme Renée Guisan, membre du Comité de direction de la Fondation suisse, évoqua les préoccupations de ce Comité. «Les recommandations de Pro Senectute ont pour objectif d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées en Suisse. Ces recommandations sont adressées à tous les responsables de l'instruction et du matériel d'enseignement, y compris celui destiné à la formation et au perfectionnement des enseignants. Car les personnes âgées peuvent contribuer à enrichir la culture individuelle et à développer la mémoire collective».

Le message du président Wertheimer

Il appartient au professeur Jean Wertheimer de conclure en rappelant que «l'action en faveur des personnes âgées se doit d'être intégrée profondément dans la communauté», et que «Pro Senectute se veut disponible partout, depuis le grand chef lieu jusqu'au plus petit hameau, depuis les groupements, les sociétés, jusqu'à l'individu.»

L'orateur souligna que «la décentralisation, qui répond aux vœux du Comité de direction de Pro Senectute Suisse, se fixe pour but l'amélioration de l'information, une répartition plus équitable de l'aide financière, et une contribution à une meilleure coordination de ce qui est entrepris en matière de gérontologie dans notre canton». Après avoir exprimé sa gratitude à toutes les personnalités qui œuvrent dans ce but, le président Wertheimer conclut: «Mes dernières réflexions sont dédiées aux personnes âgées elles-mêmes... La société idéale est peut-être celle où les préjugés tombent, où les risques de marginalisation, d'exclusion, de racisme, sont abolis. Dans un tel monde, la solidarité, l'amitié réunissent toutes les générations qui l'enrichissent de leurs échanges mutuels».

Un apéritif suivit, au cours duquel le préfet Raymond Lambercy apporta le salut des autorités.

VAUD

«Va et redécouvre ton pays»

Interlaken — Oberland

Du 2 au 6 juillet, 5 jours de détente dans l'une des plus belles contrées de Suisse! Quoi de plus séduisant que des virées dans cette superbe région avec Interlaken pour port d'attache?

Si ce petit séjour vous tente, inscrivez-vous vite... vous n'avez plus que quelques jours pour le faire!

Crans

Aucune autre station n'offre autant de distractions que Crans. Il reste encore quelques places pour les séjours du 11 au 20 juillet, du 8 au 17 août et du 22 au 31 août, en chambres à 2 lits.

Si vous n'avez pas pris de dispositions pour vos prochaines vacances, n'oubliez pas que Pro Senectute vous offre des avantages inestimables dont l'encadrement et la sécurité ne sont pas les moindres.

Dernier délai d'inscription le 8 juin.

Renseignement et inscription, Pro Senectute, Maupas 51, case postale, 1000 Lausanne 9, tél. 021/36 17 21.

Portes ouvertes à Val Paisible

La Cité «Val Paisible», sise au chemin du Point-du-Jour (quartier de Rovéréaz), à Lausanne, comprend 150 appartements et studios à loyers modérés destinés à des personnes âgées indépendantes. Les personnes seules ou les couples qui remplissent les conditions répondant au but social de la Cité y trouvent un logement sympathique dans un cadre agréable. Elles bénéficient également d'un personnel d'encadrement et de l'ensemble des services d'aide à domicile.

La Cité «Val Paisible» fêtera prochainement son premier quart de siècle. A cette occasion, il est organisé, le mercredi 6 juin, de 8 h. à 12 h., une matinée «Portes ouvertes», où les personnes âgées et leur famille qui s'intéressent à cette réalisation sociale sont cordialement conviées à visiter la Cité.

GENÈVE

Nouvelle et dynamique présidente

Le 23 mars dernier, Mme Monique Humbert a été élue présidente du Groupement genevois pour la gymnastique des aînés, en remplacement de M. J. Berger. Mme Humbert assumait déjà, au sein de ce groupement, la charge de vice-présidente. Gageons qu'elle saura mettre ses idées, son enthousiasme et ses compétences, toutes qualités dont elle a déjà fait preuve dans ce mouvement ainsi qu'à son poste de responsable Pro Senectute, Genève, au service de la gymnastique des aînés.

Tous nos vœux l'accompagnent dans cette nouvelle fonction.

Les activités du GGGGA

Ce ne sont pas moins d'une centaine de moniteurs et de monitrices formés qui prennent en charge, tout au long de l'année, 140 cours dans tout le canton de Genève; 2500 personnes y participent, que ce soit en ville, dans les communes, les clubs d'aînés ou les centres de loisirs.

La gymnastique des aînés permet à chacun de garder une bonne forme en faisant travailler les articulations et en maintenant la musculature. C'est une gymnastique qui s'adapte à tous les participants, qu'ils aient ou non des problèmes de santé, car tous les exercices enseignés ont été étudiés et mis au point par des spécialistes. L'ambiance de ces cours est gaie et amicale.

Une nouveauté

1984 verra l'introduction de cours pour «seniors», c'est-à-dire pour les personnes qui ont fait de la gymnastique pendant leur vie active et qui désirent continuer à exercer ce sport. Ces cours seniors seront organisés en collaboration avec d'autres sociétés de gymnastique.

Cours d'été

Pour tous les autres, le GGGGA organise des cours d'été (juin, juillet, août) en ville de Genève et à la campagne. Vous êtes cordialement invités à vous y inscrire.

Présent aussi dans les pensions

Le GGGGA donne régulièrement des cours d'animation dans différentes pensions du canton de Genève (46 cours par semaine en 1983). On ne dira jamais assez combien cette activité est bénéfique pour les pensionnaires car, en plus de la gymnastique, la monitrice apporte «l'air frais» de l'extérieur. Sa présence et sa bonne humeur sont souvent attendues avec impatience d'une semaine à l'autre. Il convient de remercier tout spécialement ces animatrices qui allient à leurs qualités techniques des qualités de cœur et de patience.

Pour de plus amples renseignements

Vous pouvez vous adresser au secrétariat du GGGGA; place de la Taconnerie 3-5, du lundi au vendredi matin entre 9 h. et 11 h., tél. 28 88 16.

H. Maillard

GGGA, cours d'été

Le Groupement genevois pour la gymnastique des aînés, GGGA, invite tous les aînés à participer aux *cours d'été* qui ont lieu en *juin*:

Bouchet
Salle Pie-X jeudi 15 h.

Saint-Gervais
Rue Argand mercredi 9 h.

Plainpalais
Minoteries mardi 8 h. 30 et 9 h. 30

Choulex
Salle communale lundi 18 h.
et mercredi 9 h. 30

Contamines
M.-Chauvet 22 jeudi 9 h.

Eaux-Vives
Montchoisy 46 lundi 17 h.

Saint-Jean
Saint-Jean 24 mardi 15 h.

Grand-Lancy
Ecole Rapin lundi 16 h. 15

Onex
Rue Evaux 2 jeudi 9 h. 30

Satigny
Salle communale mercredi 9 h.

Veyrier
Ecole Grand-Salève lundi 16 h.

Fr. 2.— par leçon à payer sur place.
Renseignements auprès des monitrices ou du GGGGA, tél. 28 88 16, de 8 h. 15 à 11 h. 15.

Assurance maladie des personnes âgées

Les personnes qui ont contracté une assurance-maladie après l'âge de 50 ans devaient, jusqu'à présent, payer elles-mêmes les frais hôteliers en cas d'hospitalisation, soit Fr. 35.— par jour.

A partir du 1^{er} janvier 1984, toutes ces personnes ont la possibilité de compléter leur assurance afin que les frais hôteliers soient également couverts. Pro Senectute Genève vous encourage à faire cette démarche auprès de votre caisse maladie. Evidemment, cela va augmenter votre cotisation, mais comme les frais hôteliers vont augmenter eux aussi, il s'agit d'une sage précaution. Pour les personnes qui bénéficient des prestations complémentaires, fédérales et cantonales, cette différence de prime sera prise en charge.

Pour tout renseignement à ce sujet notre Service social est à votre disposition pour vous informer, vous aider.

Prenez rendez-vous. Tél. 21 04 33 (8 h.-12 h./14 h.-17 h.)

Invitation à la croisière

Le 20 juin prochain, après-midi, aura lieu, comme chaque année, notre croisière sur le lac Léman.

Celle-ci est plus particulièrement destinée aux personnes isolées, à celles qui ont peu de possibilités de sortir ou qui ne prennent pas de vacances.

Si cette sortie vous intéresse, inscrivez-vous à Pro Senectute, Genève, tél. 21 04 33.

NEUCHÂTEL

Thé-vente

La Chaux-de-Fonds, Centre paroissial des Forges.

Mercredi 6 juin dès 13 h. 30 jusqu'à 17 h. 30.

Nous nous réjouissons de vous accueillir et vous proposer des tas de petits objets pratiques et qu'on ne trouve pas ailleurs, confectionnés par nos sympathiques artisanes bénévoles de l'Atelier du Soleil, ainsi que gâteaux, pâtisseries, etc., tout fait maison!

Camp de marche à Adelboden

Du 3 au 7 septembre, Fr. 265.—.

Hôtel confortable, ambiance sympathique, encadrement.

Renseignements et inscriptions: Mme Marianne Rieder, secrétariat Pro Senectute, rue de la Côte 48a, 2000 Neuchâtel, tél. 24 56 56.

Vacances

Pour les retardataires... et ceux qui ne veulent pas rester seuls pendant la période des vacances horlogères, il reste encore des places pour notre séjour à Crêt-Bérard, près de Puidoux-Village, en pleine campagne vaudoise, dans un cadre de calme et de beauté, du 22 au 31 juillet.

Pour tous renseignements, s'adresser à Pro Senectute, secrétariat cantonal, av. L.-Robert 53, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 20 20.



▲ JURA

10 jours aux Grisons

Nous rappelons notre séjour à **Flims** (Grisons), du **25 juin au 4 juillet**. A 1000 m d'altitude, au cœur des Grisons, en pension complète dans un excellent hôtel, vous passerez 10 jours dans la meilleure ambiance.

Prix t.c. **Fr. 730.** — par personne en chambre 2 lits. (Suppl. ch. 1 lit Fr. 70. —). Les excursions organisées à votre intention sont comprises.

Renseignements et inscriptions: Pro Senectute Jura, av. de la Gare 49, 2800 Delémont, tél. 066/22 30 68. Voyage en car grand confort.

Et, comme annoncé dans notre dernier numéro: cet automne, **Cattolica**, vacances balnéaires, du **4 au 19 septembre**; et **Lugano**, du **8 au 17 octobre**. Renseignements et inscriptions à l'adresse ci-dessus.

(Si l'un de ces séjours vous tente, mais si votre situation financière ne vous permet pas d'y participer, prenez contact avec nous!)

▲ JURA BERNOIS

Réflexions...

M. Erard quitte Pro Senectute après sept ans d'activité: «L'engagement dans les complexes problèmes sociaux s'exprime, me semble-t-il de deux manières: parfois on est davantage préoccupé par les nécessaires changements de structures, de pouvoirs. Parfois on est porté avant tout vers le destin concret des personnes. Cela a été pour moi une expérience enrichissante de pouvoir emprunter à l'une et à l'autre tendances. S'il y a un problème de vieillissement aujourd'hui, c'est pour une bonne part parce qu'on a isolé ce problème comme une question particulière. Il n'est pas toujours facile de se départir des pratiques de la fragmentation qui conduisent à isoler arbitrairement des «secteurs». Il me semble toutefois que l'on centre exagérément les recherches et les actions sur les éléments qui spécifient les âges au détriment de ceux qui les réunissent. De plus, trop de solutions portent uniquement sur des mesures d'amélioration individuelles. Rompre l'isolement et permettre aux aînés de vivre dans une communauté vivante reste un objectif prioritaire» nous a dit M. Erard.

E. H.

▲ FRIBOURG

La marche: rester en forme!

Pro Senectute-Fribourg vous propose de vous joindre à ses groupes de sorties et randonnées pédestres.

Pour les sorties, deux groupes ont été créés: le premier accueillant des marcheurs moyens et le second des personnes ayant plus de peine à marcher. Chacun et chacune ont donc la possibilité de choisir le groupe à sa convenance.

Les sorties du jeudi après-midi ont lieu aux dates suivantes: 7 juin, 28 juin, 5 juillet, 19 juillet, 2 août, 16 août, 30 août, 13 septembre, 27 septembre, 11 octobre, 25 octobre.

Le rendez-vous est fixé chaque fois à 14 heures, au parking situé en face de l'église Sainte-Thérèse (quartier du Jura).

De mai à octobre, nous avons prévu cinq randonnées d'une journée entière. Ces dernières exigent un bon rythme de marche.

Renseignements: tél. 037/22 49 50 ou écrire à Pro Senectute, rue Saint-Pierre 26, Fribourg.

Nous serons heureux de vous accueillir et nous passerons de bons moments ensemble!

Anne-Colette Schaller
Collaboratrice sociale

Home médicalisé de la Sarine ouverture prochaine

Près de 8 ans de discussions, de négociations, d'avant-projet, de projet et de contre-projet, et 2 ans de travaux auront été nécessaires pour que le district de la Sarine possède «son» home médicalisé.

D'un coût de 14 millions de francs, la construction de ce home aura été financée en partie par les subventions de l'OFAS, et par les contributions des communes membre de l'association qui est le support juridique du home médicalisé.

▲ VALAIS

15 ans de gym des aînés

Il y a trois lustres que, grâce à la Croix-Rouge et à Pro Senectute, la gym des aînés existe en Valais, canton où chaque année voit s'élargir la grande famille de ces sympathiques sportifs. L'anniversaire valant bien une fête, celle-ci eut lieu, chaleureuse et fraternelle, le 12 avril au Comptoir de Martigny. Plus de 2000 personnes étaient présentes et elles apprécièrent un programme séduisant et bien dosé.

Quinze ans déjà que sous l'impulsion de plusieurs dames de la direction cantonale, Mmes Capponi, Comte et Fankhauser, et de Pro Senectute, soit Mmes Yolande Viaccoz, Olga Robyr et Jane Rossy (celle-ci pour le ski), la gymnastique créée et lancée en Suisse par M. Louis Perrochon, prit racine sur les rives du Rhône et ne tarda pas à «faire un malheur»: des centaines d'adeptes s'annoncèrent bientôt dans les deux régions linguistiques du Valais. Aujourd'hui des groupes existent un peu partout, dans la plaine et dans les vallées.

Les festivités furent ouvertes par Mmes Merz (Brigue) et Ravera (Martigny) qui souhaitèrent la bienvenue à l'assistance dans laquelle on remarquait Mgr J. Bayard, président cantonal de Pro Senectute, MM. Rywalski,

Prévue le 10 septembre 1984, l'ouverture du home se fera en trois étapes. Le nouvel établissement est situé à la proximité immédiate de l'Hôpital cantonal auquel il est du reste relié par un souterrain, ce qui lui permettra de bénéficier de certains services de l'hôpital, tels que: repas, buanderie, physiothérapie, etc.

Le home médicalisé de la Sarine disposera d'une centaine de lits médicalisés, répartis dans 36 chambres à deux lits et 24 chambres à un lit.

Conçue selon les normes émises par l'OFAS, chaque chambre sera équipée de lits électriques et aura une douche et des WC.

Cinq studios seront d'autre part à disposition pour des séjours de courte durée (dépannage).

Bâtiment de trois étages en forme de U, le home médicalisé est d'une architecture agréable; près de la ville, mais



secrétaire cantonal, Felber, président de la Fédération suisse de gym des aînés, Berclaz, délégué des affaires sociales du canton, Couchepin, délégué de la Municipalité de Martigny et conseiller national, etc. Ce dernier releva dans son allocution qu'une telle manifestation «prouve qu'on peut réussir son 3^e âge».

Plusieurs groupes de gymnastique se produisirent. Ces prestations s'inscrivirent dans un programme qui permit d'assister à des exercices, jeux et danses, ainsi que d'apprécier les productions du Chœur des Aînés de Sierre, et celles d'Olivier Ravera, un charmant jeune artiste dont nous nous plaignons à souligner le talent. Fils de l'aimable responsable de Pro Senectute Marti-

gnny, Mme Colette Ravera, Olivier, étudiant en sciences commerciales, est un excellent fantaisiste et animateur qui interprète non seulement des airs connus, mais, s'accompagnant à la guitare, des chansons de sa composition.

Belles démonstrations que celles des 10 groupes qui se dépensèrent sous les applaudissements. On dansa avec des ballons, des chaises, des biballes, des foulards... Il y eut de l'humour et de l'émotion, surtout au moment de la prestation d'un groupe de handicapés, ceux des Tilleuls, de Monthey. Il y eut, comme toujours en Valais, beaucoup de gentillesse et de bonne volonté. Et, ce qui ne gâte rien, le merveilleux soleil valaisan était de la partie.

Avec nous à Istanbul!

Du 20 au 24 septembre prochain, Pro Senectute Valais emmènera les amateurs de dépaysement à Istanbul sur le Bosphore et la mer de Marmara. Un programme de visites et d'excursions passionnantes, dont une journée de navigation sur le Bosphore. Vous visiterez Sainte-Sophie, le Grand-Bazar, le palais de Topkapi et plusieurs autres merveilles de l'ancienne Constantinople.

Pour Fr. 1195. — par personne (Fr. 80. — de supplément pour ch. 1 lit), les prestations suivantes sont assurées:

- voyage en car Sion-Genève-Sion;
- les parcours aériens par vols de ligne;
- les repas à bord;
- les transferts, la pension complète, les taxes et le service;
- le logement en hôtel de classe supérieure;
- les visites avec guide parlant français;
- l'assurance annulation-retour;
- l'accompagnement d'une infirmière.

Passport ou carte d'identité **valables** indispensables.

Les places sont en nombre limité. Seules les personnes âgées de plus de 55 ans sont admises à ce voyage.

Délai d'inscription: 15 août.

Renseignements et inscriptions: Pro Senectute, Secrétariat cantonal, rue des Tonneliers 7, 1950 Sion, tél. 027/22 07 41.



à l'écart du bruit, il offrira des conditions de séjour accueillantes.

Son directeur, M. Tissot, ne manque pas d'idées pour l'avenir. Il prévoit, entre autres, l'ouverture du home médicalisé vers l'extérieur, en offrant la possibilité à des non-résidents en âge AVS de venir prendre leur repas et de participer aux différentes activités proposées dans le cadre de la maison.

Les conditions et les modalités d'admission n'ont pas encore été fixées, de même que le prix de pension journalier qui devrait se situer entre Fr. 40. — et Fr. 50. —, prestations paramédicales non comprises. Les demandes d'inscription préalables peuvent déjà être déposées auprès de la direction du home médicalisé qui fournira également tous les renseignements complémentaires désirés; tél. 037/82 51 11.

Michel Boni